

TOURNOI INTERREGIONAL DE TENNIS DE TABLE Samedi 7 et Dimanche 8 mai 2011

Article 1 : date – modalités – matériel

La Section Tennis de Table du RC STRASBOURG organise le WE des 7 et 8 mai 2011 un tournoi de Tennis de Table. Il se déroulera sur 16 tables agréées FTT au Centre Sportif JN Muller – 36 Rue du Languedoc – Strasbourg Meinau. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FTT dans la ligue d'Alsace et ligues limitrophes de la Zone 5.

L'engagement au tournoi se fait sans ajustement (financier) du module de licence.

Le n° d'homologation du tournoi est : 0367 10/11

Article 2 : tableaux

Le tournoi comprendra les tableaux suivants :

Samedi 7 mai 2011

Tableaux	Catégories	Horaire	Engagement
J	<i>Série Pous-Benj-Min-Cadets (< 1299 pts)</i>	14h00	5 €
K	<i>Série Poussins-Benjamins</i>	15h00	5 €
B	<i>Série NC à 11 (de 0 à 1199 points)</i>	15h00	6 €
A	<i>Série NC à 9 (de 0 à 999 points)</i>	16h00	6 €
C	<i>Série 10 à 12 (de 1000 à 1299 points)</i>	16h00	6 €

Dimanche 8 mai 2011

Tableaux	Catégories	Horaire	Engagement
D	<i>Série NC à 13 (de 0 à 1399 points)</i>	9h00	6 €
E	<i>Série 14 à 20 (de 1 400 points à N° 1001 aux points)</i>	10h00	6 €
F	<i>Série 12 à 15 (de 1 200 à 1 599 points)</i>	11h00	6 €
G	Dames toutes catégories	12h00	6 €
L	Séries Jeunes toutes catégories	13h00	5 €
H	Toutes catégories	14h00	6 €
I	Doubles Toutes catégories	15h00	6 € / équipe

Les points pris en compte sont ceux du dernier classement officiel paru.

Article 3 : limitation

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans **3 tableaux de simple par journée + le tableau de double**.

Article 4 : surclassement

Les poussins et les benjamins - sauf ceux participant au critérium fédéral Nationale1 -11 ans - ne pourront participer à ce tournoi que dans les séries J et K.

Article 5 : déroulement sportif

La tenue sportive, ainsi que les chaussures de sport, sont de rigueur.

Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT et se déroulera sans interruption.

Les parties se disputeront au meilleur des 5 manches.

Les tableaux de simples débiteront par des poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe.

Le tableau de double se fera par élimination directe dès le premier tour.

Article 6 : dispositions exceptionnelles

Les tableaux comprenant moins de 12 inscriptions pourront être annulés. Les participants pourront alors soit s'engager dans un autre tableau (si possible) ou être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à 48, le Juge Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule, et ce afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive.

Article 7 : arbitrage

L'arbitrage sera assuré et organisé par les participants.

Article 8 : Juge Arbitre

Le Juge Arbitre du tournoi sera M. Marc FRIANT ; ses décisions seront sans appel.

Il sera assisté de membres du club du RC STRASBOURG.

Article 9 : dotation

Le montant total des récompenses s'élève à plus de 1 000 €uros.

Les 4 meilleurs de chaque tableau seront récompensés de la manière suivante :

Tableaux	Séries	Vainqueurs	Finalistes	½ Finalistes
A	<i>Série NC à 9</i>	40 €	20 €	10 €
B	<i>Série NC à 11</i>	40 €	20 €	10 €
C	<i>Série 10 à 12</i>	50 €	25 €	13 €
D	<i>Série NC à 13</i>	40 €	20 €	10 €
E	<i>Série 14 à 20</i>	60 €	30 €	15 €
F	<i>Série 12 à 15</i>	50 €	25 €	13 €
G	<i>Série Dames toutes catégories</i>	40 €	20 €	10 €
H	<i>Série toutes catégories</i>	100 €	50 €	25 €
I	<i>Série Doubles toutes catégories</i>	2 X 25 €	2 X 10 €	lots
J	<i>Série Pous-Benj-Min- Cadets (< 1299 pts)</i>	lots	lots	Lots
K	<i>Série Poussins-Benjamins</i>	lots	lots	Lots
L	<i>Série Jeunes toutes catégories (min. à juniors)</i>	lots	lots	Lots

Les récompenses seront versées en espèces ou en bons d'achats.

Article 10 : pointage et forfait

Le pointage des joueurs se fera 30 min avant l'heure officielle de début des tableaux.

Le forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 10 min après le 1er appel du joueur au micro, mais un deuxième appel sera effectué dans tous les cas.

Article 12 : balles

Les balles homologuées seront fournies par les joueurs. Le tournoi se jouera en balles de couleur orange.

Article 13 : tirage au sort

Le tirage au sort public aura lieu le Jeudi 5 mai 2011 à 18h30 dans la salle de réunion du Hall JN Muller.

Article 14 : responsabilité

Le Racing Club de Strasbourg Omnisport décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi dans ou au-dehors des installations sportives utilisées. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, arbitres et organisateurs.

Article 15 : buvette

Une buvette très complète (repas, casse-croûtes, gâteaux, boissons diverses, ..) sera à la disposition des joueurs et spectateurs durant toute la journée.

Article 16 : résultats

Le tournoi sera géré avec le logiciel fédéral SPID-Déconnecté. Les résultats individuels seront pris en compte pour l'établissement des classements.

Article 17 : engagements

Les inscriptions se feront uniquement par internet avant le 5 mai 2011 midi :

- soit via le site de notre partenaire (paiement facultatif par CB) à : <http://www.sport-inscriptions.com/>,
soit par mail à l'adresse suivante : samuel.guillemine@orange.fr

Le règlement financier devra être :

- envoyé par courrier à l'adresse suivante :
Monsieur Samuel GUILLEMIN - RC STRASBOURG
12, rue des Hirondelles - 67100 STRASBOURG
- ou réglé sur place avant le début de la compétition

Article 18 : accord

La participation au tournoi du RC STRASBOURG entraîne l'acceptation du présent règlement.

Renseignements complémentaires :

Site : <http://rcstt.free.fr/>

Auprès de Samuel GUILLEMIN au 06.72.12.08.97
ou Nicolas VEJUX au 06.81.21.37.52